## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :					
Opérateur	Bouygues	Arrdt	16 <sup>éme</sup>		
Nom de site	CHARDON LAGACHE	Numéro	T15777		
Adresse du site	61-63, rue Chardon Lagache	Hauteur	R+8(27 m)		
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations		
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3	antennes inactiv	<mark>es.</mark>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts				
Dossier soumis a Declaration	n Préalable ou Permis de Construire ?		Non		
Calendrier de suivi du dossier					
Date de validation de la ver	·		10/10/2019		
	gence d'Ecologie Urbaine (J)		25/01/2021		
·	a Mairie d'arrondissement (J+2 mois)		25/03/2021		
Historique et contexte					
Objet de la demande					
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHZ).				
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 20°, 140° et 280°.				
Distance des ouvrants	5 et 8 m en dessous des antennes ;	R+7 et R+8			
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 20° < 5V/m - 140° < 4V/m - 280° < 4V/m 5G (3500) : 20° < 4V/m - 140° < 2V/m - 280° < 3V/m				
Hauteur (HMA) des antennes 5G	29.55 et 34.85 m				
	Incidence visuelle				
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 20°,140°et 280° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.				
Intégration antennaire	Aucune modification				
Zone technique	Aucune modification				
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :				
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable  Défavorable		
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas		

# PARIS Direction des Espaces Verts et de l'Environnement Agence d'Écologie Urbaine

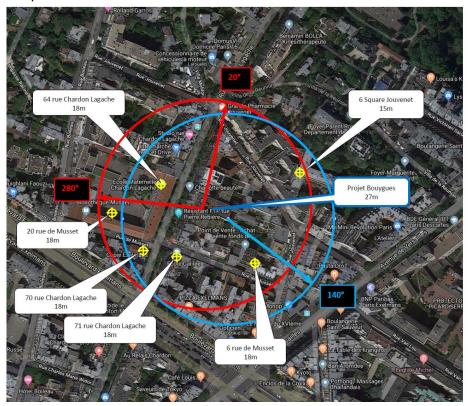
#### Carte du site au regard des établissements particuliers dans un ravon de 100m autour des antennes

#### Estimation des antennes à faisceaux orientables

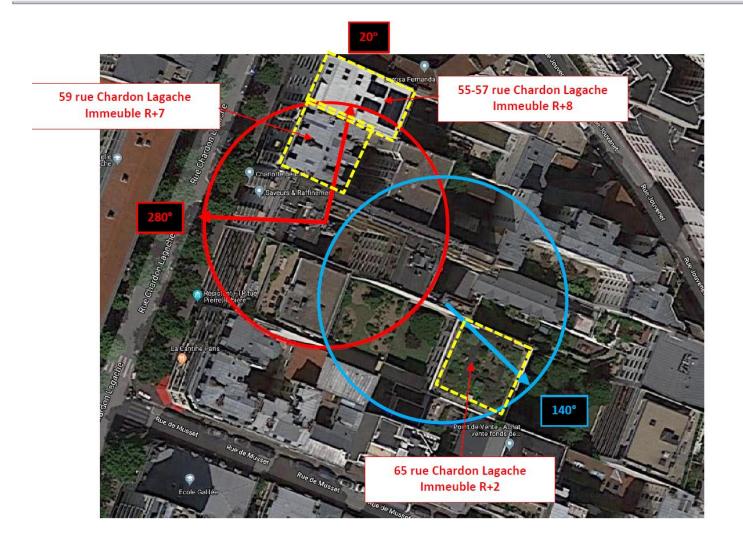
Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu 5G, en V/m
ECOLE MATERNELLE	64 RUE CHARDON LAGACHE	18	Oui	21m	< 2
ECOLE ELEMENTAIRE D'APPLICATION	20 RUE DE MUSSET	18	Oui	70m	< 2
ETABLISSEMENT DE SOINS CHIRURGICAUX	6 SQ JOUVENET	15	Non	95m	< 1
ECOLE ELEMENTAIRE	70 RUE CHARDON LAGACHE	18	Non	65m	<1
COLLEGE	71 RUE CHARDON LAGACHE	18	Non	49m	<1
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	6 RUE DE MUSSET	18	Oui	45m	< 1

\*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.



# Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



### Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 61-63 RUE CHARDON LAGACHE 75016 PARIS-16E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	28.5 m	16.5 m	7.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### Simulation pour la 5G (3500MHz)

#### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

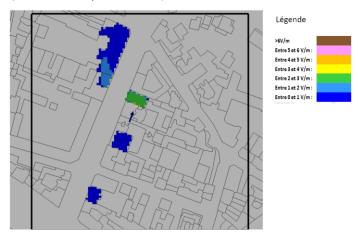
L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 61-63 RUE CHARDON LAGACHE 75016 PARIS-16E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	19.5 m	31.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

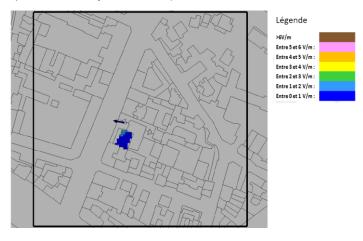
a. Azimut 20°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5m.



c. Azimut 280°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 280°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 31,5m.



### Vue des Antennes Avant/Après

**État projeté :** Pas de modification visuelle, les antennes ne sont pas visibles depuis l'espace public





AUCUN CHANGEMENT

#### **Vue des Azimuts**





Azimut S3:

